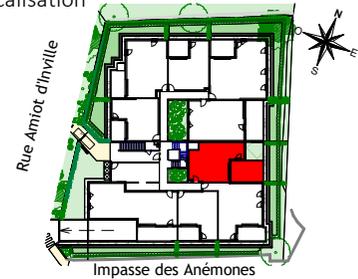


Patio Nema
LE GRAU-DU-ROI



Localisation



Niveau: RDC Type: T2
N° appartement : 006.

Cuisine/ Séjour	28.0 m ²
Chambre	13.3 m ²
SdE/wc	6.0 m ²
Cellier	1.6 m ²

TOTAL SHAB 48.9 m²

Terasse	19.8 m ²
Jardin	21.5 m ²

TOTAL Surf. Annexes 41.3 m²

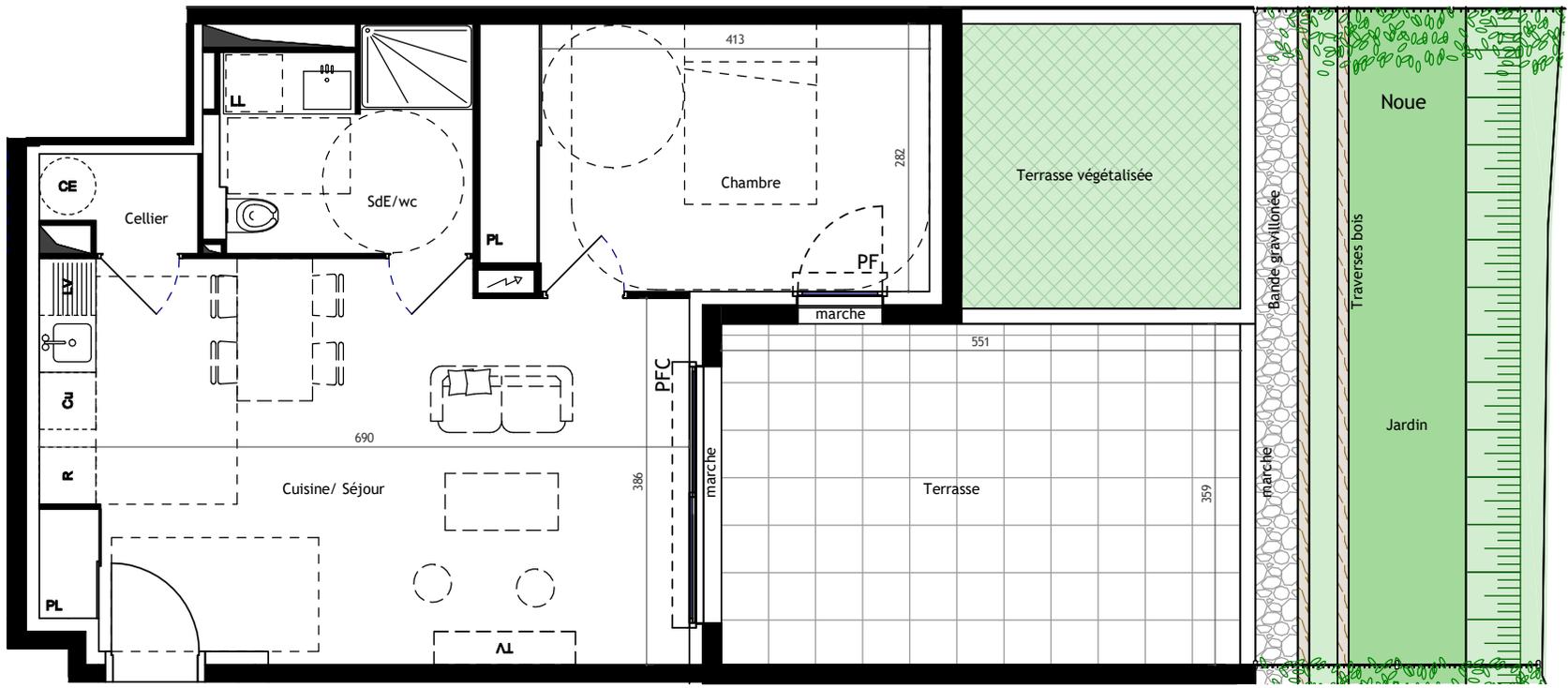
LEGENDE :

Tableau électrique	PL Placard	Gaine technique	Masquette/ Trainasse	Soffite/ faux-plafond	(CE) Ballon ECS
Emplacement cuisson	Emplacement Lave vaisselle	Emplacement Lave linge	Emplacement réfrigérateur		
PFC Porte fenêtre coulissante	PF Porte fenêtre 1 vantail	F+A Fenêtre 1 vantail + Allège vitrée	Relevé béton	Garde-corps Verre	



NOTA :
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visites, gaines, canalisations, radiateurs, emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain/salle d'eau).

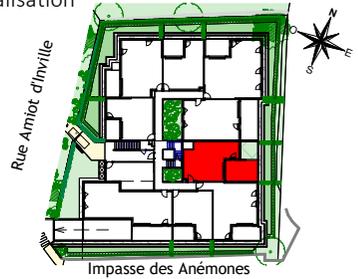
PLAN DE PRECOMMERCIALISATION
Indice 0 07/03/2023



Patio Nema
LE GRAU-DU-ROI



Localisation



Niveau: RDC

Type: T2

N° appartement :

006

Cuisine/ Séjour	28.0 m ²
Chambre	13.3 m ²
SdE/wc	6.0 m ²
Cellier	1.6 m ²

TOTAL SHAB 48.9 m²

Terrasse	19.8 m ²
Jardin	21.5 m ²

TOTAL Surf. Annexes 41.3 m²

LEGENDE :

	PL				
	Cu		LV		LL
	R		PFC		PF
			F+A		

NOTA :
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visites, gaines, canalisations, radiateurs, emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain/salle d'eau).

